

JOURNAL

D E

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU SAMEDI, 7 JANVIER 1797.

De Londres, le 17 Décembre.

(par la voie de France)

Dans la séance de la Chambre des Communes du 16, le général Fitzpatrick, à la suite d'un long discours, fit la motion d'une adresse au Roi, dans laquelle le parlement représentait que la détention de M. de Lafayette *deshonore* la cause commune, et supplioit S. M. d'aviser, dans la sagesse, aux moyens d'obtenir la délivrance de ce prisonnier. La motion fut appuyée par M. Sheridan. M. Pitt s'y opposa, en se fondant sur l'indépendance mutuelle des souverains, qui ne permet pas à l'un de s'immiscer dans l'administration de l'autre. M. Fox, en admettant le principe, soutint néanmoins qu'il étoit susceptible d'exceptions. Il rappella l'intercession de notre ambassadeur à Paris, en faveur de l'infortuné Roi de France. Il cita l'exemple du gouvernement françois, qui avoit intercédé en faveur du capitaine Asgill. Enfin, il observa que M. de Lafayette devoit être regardé comme un prisonnier de guerre, et que si on traite avec ses ennemis, de l'échange des prisonniers, à plus forte raison, il doit être permis de s'intéresser pour un captif auprès d'un allié. — M. Windham réfuta ces argumens dans un discours très-étendu, où il parla avec beaucoup de violence contre Lafayette. M. Fox reprit la parole pour combattre le préopinant. On alla aux voix, et la motion fut rejetée par cent trente-deux voix contre cinquante.

Suite de la réponse à la déclaration de guerre de l'Espagne.

La seconde accusation, de mauvaise foi, est fondée sur le traité d'amitié et de commerce, conclu entre Sa Majesté Britannique et les Etats-Unis de l'Amérique, puissance avec laquelle la

Grande-Bretagne et l'Espagne étoient l'une et l'autre en paix, avec laquelle Sa Majesté Britannique, aussi bien que Sa Majesté Catholique, étoient parfaitement libres de contracter un engagement de cette nature, avec laquelle enfin la cour de Madrid a elle-même conclu un traité semblable, avec cette différence seulement, que les dispositions du traité anglois ne sont ni nuisibles ni injurieuses à aucune autre puissance, tandis que le traité espagnol contient un article (*celui relatif à la navigation du Mississipi*) qui, s'il pouvoit être mis en exécution, feroit de la part de l'Espagne une infraction directe au traité subsistant entre elle et la Grande-Bretagne, et le mépris le plus caractérisé des droits les plus importants et les plus évidens de S. M. et de ses sujets.

La cour de Madrid trouve le même caractère de mauvaise foi dans la répugnance qu'a montrée le gouvernement anglois à adopter les plans proposés par l'Espagne, pour hâter la fin de la guerre avec la France (on ne dit pas quels étoient ces plans), et dans son refus de lui fournir un secours pécuniaire pour la mettre en état de combattre l'ennemi commun. Ce refus ne surprendra certainement aucun de ceux qui ont observé la position et la conduite de l'Espagne pendant la guerre; cette puissance pourra encore moins alléguer ce refus, comme l'excuse de la paix précipitée qu'elle a conclue avec cet ennemi commun, non seulement à l'inçu de ses alliés, mais au moment où elle leur donnoit les assurances les plus positives de sa neutralité; mais on concevra difficilement comment ce refus a pu devenir le prétexte d'une rupture, où comment, sans être accusée d'inconscience, l'Espagne a pu déclarer précédemment qu'elle étoit hors d'état de continuer

la guerre sans un secours pécuniaire de son allié, et se servir aujourd'hui de ce refus, comme d'un motif pour s'engager gratuitement contre ce même allié dans les dépenses et les embarras d'une nouvelle guerre.... (La suite ci-après.)

Extrait des Nouvelles de Paris, du 27 Décembre.

Cinq objets fixent principalement l'attention publique dans les circonstances présentes : le renvoi du lord Malmesbury, le siège de Kehl et Huningue, le départ de la flotte française de Brest, la situation de l'armée d'Italie, et la mission du général Clarke : quant au renvoi de lord Malmesbury, on a cru généralement dans le public qu'il annonçoit une nouvelle campagne; mais pour se rassurer, qu'on lise dans le *Rédacteur* ce passage singulier : „Il faut conclure que le départ du lord Malmesbury, loin d'avoir éloigné de nous les douceurs de la paix, aura été une des dispositions les plus favorables pour nous en faire jouir.” Le *Rédacteur* raisonne ainsi d'après une déclaration du directoire, qui a répondu à l'envoyé anglais : Si le cabinet britannique désire la paix, il est prêt à suivre les négociations par envois réciproques de courriers. Le directoire compte beaucoup plus sur des courriers que sur des ambassadeurs : qu'on ne s'étonne donc plus si Pichegru, nommé ministre de la cour de Suède, va se faire messager sur la route de Besançon.

La flotte anglaise, supérieure en forces à la flotte de Brest, l'attendoit effectivement au passage de l'Iroise; des lettres du ministre Truguet, arrivées le 26, en ont donné la certitude. Notre escadre a évité l'ennemi en débouquant un autre passage très dangereux appelé *de Ruz*. On a éprouvé dans ce débouquement un nouvel accident; le *Séduisant* s'est perdu sur les barrières près la chaussée des saints; on est parvenu à sauver l'équipage. Le 18, une corvette expédiée par l'amiral Morard de Galles, entra à Brest avec la nouvelle que l'escadre étoit en pleine mer, et n'avoit pas rencontré un seul vaisseau anglais. Les mesures les plus sévères furent aussitôt prises pour empêcher toute communication avec cette corvette. Le même jour, on signala à Brest la flotte anglaise qui s'approchoit de la rade. — Le *Rédacteur* assure aujourd'hui que l'escadre française avoit au moins 40 heures de traversée, avant que l'escadre anglaise eût connoissance de sa direction.

Le *Républicain Français* persiste à croire que l'expédition a pour objet une descente en Irlande, il en cite pour preuve une hymne insérée dans le *Défenseur*, qu'on soupçonne être de la fabrique de Clénier, et dans laquelle on menace *Albion*. Cependant l'opinion générale à Brest est que la flotte va à Vigo : Vigo est une

ville maritime de la Gallice espagnole, située sur la frontière de Portugal. Les partisans de cette opinion nous tracent d'avance le plan de campagne qui doit être suivi en Portugal. Nos troupes, (disent-ils en supposant toujours que notre flotte ne rencontrera ni des vents contraires ni des forces anglaises trop supérieures,) nos troupes doivent se rendre à Tuy, petite ville sur la rive droite du Minho. Elles commenceront par faire le siège de Valence, place assez bien fortifiée, vis-à-vis de Tuy, à un quart de lieue de la rive gauche du Minho : après, elles se porteront sur Oporto. Tandis que les républicains, ayant pénétré par la Galicie, s'empareront de la partie septentrionale du Portugal, les espagnols, dont l'armée se rassemble actuellement à Badajoz, s'avanceront par l'Estramadoure sur Lisbonne et les provinces du Midi, et la bonne et décrépite Reine de Portugal, tante de Charles IV, et l'épouse du prince du Brésil, fille de Charles IV leur détrôneur, seront obligés de se sauver au Brésil... Ce n'est peut-être là qu'un roman que l'évènement démentira sous peu.

L'insouciance qu'il étoit facile de remarquer à Paris à la nouvelle du départ du lord Malmesbury, a fait place au plus sombre désespoir. La rage est dans tous les cœurs. Eh! qu'on ne croie pas calmer les esprits en publiant dans le *Rédacteur* un tableau aussi brillant que vrai des résultats de cette campagne. Que fait la gloire extérieure d'une nation, au malheureux couché sur le fumier? Le pendant de ce tableau se trouve dans le message où le directoire a peint lui-même le trésor épuisé, le soldat déshérité faute de vêtement, les fonctionnaires publics expirans de besoin, les hôpitaux sans pain, sans médicamens; les rentiers sans espoir; les fournisseurs hors d'état de faire de nouvelles avances. Quelque brillant que soit le résultat de la campagne, qui osera dire qu'elle n'a pas contribué à aggraver l'affreuse situation dans laquelle nous sommes? Encore une campagne aussi brillante, et la misère nous aura tous dévorés. (*Gazette Française*).

La fête de Noël a été célébrée à Paris comme avant la révolution : toutes les églises étoient pleines, nous avons vu dans quelques endroits à la porte des oratoires et jusques dans la rue, des enfans, des femmes, des vieillards, s'agenouiller sur des glaçons, et tendre leurs mains tremblantes de froid vers le lieu des sacrifices. Le peuple devient tous les jours plus religieux.

La position de l'armée d'Italie est toujours à peu-près la même. La garnison de Mantoue a fait, le 29 Nov., une sortie dans laquelle elle

a enlevé quelques provisions. Si on en croit une lettre d'un officier françois, écrite du quartier-général de Saint-Lazare, cette ville n'est pas près de le rendre; tout ce qu'on dit, à cet égard, est exagéré et controuvé. — Le général Clark est arrivé à Verone; on croit qu'il a été en Italie pour décommander les républiques qu'on avoit déjà mis à l'atelier sur les deux rives du Pô. Aussi le journal des *Hommes Libres* s'écrie-t-il que l'arrivée de ce général à Verone a été plus funeste à la liberté que la perte d'une bataille. Si on en croit les journaux jacobins, le général Buonaparte est en disgrâce. Poulitier disoit ces jours derniers qu'il étoit placé entre le directoire et les Autrichiens, mais qu'il sauroit mourir en homme d'honneur.... Si on croyoit aux récits de Poulitier, on verroit un autre Dumouriez dans le vainqueur de l'Italie: sur tout cela, les journaux officiels gardent le silence le plus absolu. (*Feuille du Jour.*)

Quelques mouvemens se sont manifestés à Toulon: un capitaine de canoniers y a été arrêté, traduit à Marseille, et confiné dans le fort Saint-Jean. Il est accusé d'avoir crié: *Vive Robespierre, vive la monarchie, vive la constitution de 93.*

La ville de Genève va sortir enfin du cahos révolutionnaire; elle vient de proclamer sa constitution: elle a nommé un sénat composé de 80 membres; les autres fonctionnaires publics sont également nommés. Les choix qui ont été faits à cette occasion, promettent un heureux avenir; on conçoit cependant quelques inquiétudes sur la formation de la garde nationale.

De Strasbourg, le 30 Décembre.

La canonade et le bombardement ont encore augmenté de vivacité, depuis quelques jours, du côté de Kehl. Le feu de l'ennemi a considérablement augmenté: et l'on en conclut, ainsi que d'autres dispositions, que les Autrichiens ne tarderont pas à effectuer quelque grande entreprise. On est en mesure de notre côté.

Hier, le général Moreau a fait désarmer à la tête du camp une compagnie de grenadiers de la 106^{ème} demi-brigade, qui ont été rebelles à ses ordres. Les principaux auteurs de cette défobéissance ont été arrêtés & vont être jugés avec la plus grande rigueur.

Il arrive des départemens voisins de ceux du Rhin, beaucoup de vivres & de fourrages pour l'armée. Un seul de ces départemens a fourni onze mille quintaux de foin.

D'Offenbourg, le 3 Janvier.

Hier, les autrichiens ont encore pris quelques obusiers à l'ennemi; un détachement de Durlach s'empara aussi d'une petite île, fit 150 hommes prisonniers, et encloua 9 canons.

L'on a ramené ici hier et aujourd'hui les prisonniers faits dans ces deux journées. Ils seront transportés à Bâle pour y être échangés.

Suite du discours prononcé dans l'assemblée des Etats de Gorice et Gradisca, par M. le comte de Porcia.

Ici pourroit se terminer mon discours, ainsi que la présente session; mais avant qu'elle soit dissoute, qu'il me soit permis de présenter encore aux illustres Etats ici assemblés, quelques réflexions, qui me sont inspirées par l'amour de la patrie, et par la position critique, où elle se trouve en ce moment.

Si, comme nous le disions tout à l'heure, cette guerre ne ressemble point aux autres; si, par le progrès de l'ennemi, notre religion, la propriété, la tranquillité et la félicité publique et particulière, sont menacées, resterons-nous immobiles, les bras croisés? — Ne ferons-nous rien de plus que ce qu'exige strictement un misérable devoir? — Le vrai patriotisme seroit-il affoibli parmi nous au point, qu'une honteuse indolence et un indigne engourdissement nous eussent ôté tout courage, et nous eussent rendus incapables d'une résolution glorieuse? — Verrons-nous tranquillement, comme spectateurs oisifs, l'ennemi saccager, détruire tout autour de nous, réduire des peuples entiers à la misère? — Ou bien, l'attendrons-nous ici patiemment, pour qu'il deshonne nos femmes, qu'il répande dans le sein de nos enfans la semence de l'iniquité, et qu'il en forme des parricides, des sacrilèges, des brigands, des régicides? — L'attendrons-nous, pour qu'il foule aux pieds, avec mépris, les privilèges, que nos valeureux ancêtres nous ont transmis comme partie de la succession héréditaire, privilèges acquis par eux, par des actions brillantes et distinguées? — Nous, Etats! qui sommes-nous? Ne sommes-nous pas jusqu'à présent cet heureux pays, le premier soutien de la monarchie et du trône? — Ne faisons-nous pas cause commune avec eux? — Notre existence, notre formation, ne tiennent-elles pas à celle de la monarchie? — Contre qui sont dirigés principalement les projets scandaleux et destructeurs de cette nation frénétique, qui, dévorée par le plus terrible esprit de vertige, porte partout, avec le feu et les massacres, le renversement général de toute société et de tout gouvernement? — Contre qui, si ce n'est contre nous principalement, contre les Etats provinciaux, contre les illustres membres qui les composent, contre la partie la plus noble de la nation? — Leurs maximes, et l'exemple des pays qu'ils ont envahis, ne nous prouvent-ils pas clairement, que nous serons les premiers à perdre nos droits et nos privilèges? — Cette guerre est donc aussi dirigée contre nous-mêmes; mais,

que dis-je, contre nous? — Ah! non, répétons-le, c'est vraiment la guerre de *tous*. Chaque Etat, chaque classe, chaque individu y a des pertes à faire; et quelles pertes! c'est le sang de vos enfans, o mes concitoyens, de vos pères, de vos frères, de vos amis, de vos bienfaiteurs et de vos camarades, qui se répand aux armées; et ce sang, pour qui le répandent-ils? pour nous; pour préserver nos contrées de tant de fléaux. N'est-ce donc pas un devoir sacré d'unir nos forces aux leurs, de les seconder, ces héros, de chercher tous les moyens pour qu'ils parviennent à repousser l'ennemi dans son pays? — Là, qu'il se rappelle, après, d'avoir tenté en vain de nous séduire, et de nous opprimer; qu'il raconte, qu'il a en vain tenté d'introduire parmi nous la barbare et orgueilleuse anarchie; qu'il l'a tenté en vain, parcequ'il a trouvé des peuples fidèles au Très-Haut, sensibles au bien du prochain; des peuples fermement persuadés du bonheur dont ils jouissent sous le plus doux des gouvernemens, celui du très clément Empereur François II. — Ce que je crois devoir vous présager ici, si, de concert avec notre bon souverain, nous faisons de notre côté un généreux usage des moyens, que Dieu a accordés en si grande abondance aux illustres nations, qui composent la monarchie autrichienne. — La nation françoise a-t-elle, depuis des siècles, cette prétendue réputation d'être plus courageuse que les autres? — Des nations guerrières par inclination et par l'exercice fréquent des armes, telles que le sont les nôtres, se laisseront-elles subjuguier par une puissance militaire, créée par un effort momentané de fureur, de délire, de désespoir et de crimes? — Les abominables principes de nos ennemis les rendroient-ils capables de supporter la faim, le froid, les incommodités de tout genre, que ne nous le rendroient les saintes maximes, inculquées dans nos ames dès notre tendre enfance, par nos vertueux pères: maximes émanées de Dieu même, et fortifiées par tout ce que la sagesse divine et humaine a de plus certain? — Nous vaincront-ils dans le mutuel et volontaire sacrifice de toutes nos forces, dans l'union des esprits et des moyens? — Qui combat pour une aussi bonne cause; qui meurt en combattant pour le vrai bien de la patrie, meurt assurément d'une mort bien digne d'envie. Personne, plus que lui, n'a droit à une récompense immortelle, et à l'immortel et doux souvenir de la postérité. De même celui, qui loin des armées, employe pour le salut public, pour le salut de *tous*, pour le triomphe des bons principes, pour son Dieu, pour son Roi, pour son honneur, les moyens qui sont

en sa puissance, acheve aussi, au déclin de ses jours, bien glorieusement la carrière; et la conviction intérieure d'avoir satisfait à son devoir, lui fait éprouver une satisfaction inexprimable, bien plus douce et plus durable que toutes les récompenses et tous les plaisirs de cette vie. — Mais au contraire, quelle perspective peut avoir, à quelle récompense peut s'attendre le guerrier inhumain, qui, après avoir ensanglanté sa propre patrie, le jette sur des provinces étrangères et pacifiques, les incendie, les dévaste, les bouleverse; et dans le pillage, qu'il y fait, de métaux, de grains, de vêtemens, de marchandises, de peintures, de statues, de manuscrits, de meubles, et enfin de toutes sortes de choses précieuses ou nécessaires, il insulte, le barbare, à leur défolation, en les appelant impudemment *libres*, dans le tems qu'il leur ôte jusqu'à la liberté de se plaindre; et que tirant du sein de l'infamie tout ce qu'il y a chez elles de débauchés, de séditieux, de scélérats, il les appelle à tous les emplois du gouvernement; il foule aux pieds les magistrats respectables; il exile les personnes honnêtes, et il envoie les bons serviteurs de la patrie dans les prisons, qu'il ouvre aux traitres impunis de l'Etat! — Quelle récompense, dis-je, peuvent attendre de Dieu et des hommes, des guerriers de cette espèce? — En effet, voyez Messieurs, cet ennemi, avec toutes ses victoires, est-il plus heureux que nous? — Non assurément. Voyez les villes de la France, fumantes encore du sang des citoyens, la plupart innocens. Voyez les temples sacrés, ou renversés, ou changés en écoles d'abominable idolatrie. Voyez les campagnes incultes, les familles diminuées, les orphelins errans, les vieillards abandonnés, les gémissemens, la défiance, devenus une habitude dans chaque maison. Ainsi, la main vengeresse se fait sentir jusques dans les entrailles de leur patrie agitée. C'est le fléau de la faim et du désespoir, qui les frappe, qui les chasse en suite de leurs misérables terres, pour venir envahir les contrées et les propriétés étrangères. Et si jusqu'à-présent cet ennemi, qu'on a tant eû la foiblesse de craindre, a triomphé contre nous; s'il a conquis et détruit tant de provinces, croyez-vous que ce soit l'effet de la seule audace? — Ne seroit-ce pas plutôt celui de la honteuse inertie des peuples, qui lui sont opposés? — Ou plutôt encore, celui de ce fatal égoïsme, qui va chaque jour croissant dans toutes les classes de la société; et aussi (s'il m'est permis de le dire) de cet engourdissement déraisonnable, par lequel se sont laissés surprendre plusieurs princes, et plusieurs nations puissantes et généreuses? — (La suite ci-après.)

SUPPLEMENT AU JOURNAL DE FRANCFORT.

DU SAMEDI, 7 JANVIER 1797.

Suite de l'Adresse du général Washington.

« Les habitans de la partie occidentale de notre pays ont eu récemment une leçon utile à cet égard : ils ont vu dans la négociation du traité avec l'Espagne, faite par le Directoire exécutif, & dans la ratification unanime, qui y a été donnée par le Sénat, ainsi que dans la satisfaction universelle, qui s'est manifestée sur cet événement dans toute l'étendue des Etats-Unis, une preuve décisive, combien étoient mal fondés les soupçons, qu'on avoit travaillé à répandre partout parmi eux; comme s'il existoit dans le gouvernement général de l'Union, ainsi que dans les états atlantiques, une disposition peu favorable à leurs intérêts, relativement au Mississipi. Ils ont été témoins de la conclusion de deux traités, l'un avec la Grande-Bretagne, l'autre avec l'Espagne, qui leur assurent tout ce qu'ils pouvoient désirer, par rapport à nos relations étrangères, pour donner plus de stabilité à leur prospérité. La sagesse, ne leur impose-t-elle pas le devoir de se reposer, pour la conservation de ces avantages, sur cette Union, qui a servi à les leur procurer? Ne fermeront-ils donc pas à l'avenir l'oreille à ces donneurs de conseil, s'il y en a, qui voudroient les séparer de leurs frères, & les attacher par de nouvelles liaisons à des étrangers?

« Pour l'efficacité & la permanence de votre Union, un gouvernement, commun à tout le corps, est indispensablement nécessaire. — Aucune alliance, quelque étroite qu'elle soit, entre les diverses parties, ne sauroit suffisamment y suppléer. Elles devroient éprouver inévitablement, tôt ou tard, les infractions & les interruptions, que toutes les alliances ont éprouvées dans tous les tems. Pénétrés de cette importante vérité, vous avez amélioré le premier essai, que vous aviez fait, en adoptant une constitution de gouvernement, plus propre que celle, sous laquelle vous aviez vécu jusqu'alors, à former & maintenir cette Union intime, & mieux faite pour l'administration efficace de vos intérêts communs. Ce gouvernement, la créature de votre propre choix, — d'un choix au-dessus de toute influence, de tout respect humain, de toute crainte, — adopté d'après une recherche approfondie & les plus mûres délibérations, — complètement libre dans ses principes, dans la distribution de ses pouvoirs, & renfermant en lui-même des mesures préalablement prescrites pour sa propre amélioration, — un tel gouvernement a de justes droits à votre confiance & à votre appui. Respect pour son autorité, soumission à ses lois, acquiescement à ses mesures, sont des devoirs imposés par les maximes fondamentales de la vraie liberté. La base de notre système politique est le droit du peuple de faire & altérer sa constitution de gouvernement. — Mais la Constitution, qui se trouve une fois établie, forme une obligation sacrée pour tous, jusqu'à ce qu'elle soit changée par un acte explicite & authentique de toute la masse du peuple dans sa totalité. L'idée même du pouvoir & du droit, qu'a le peuple, d'établir un gouvernement, suppose d'avance le devoir de chaque individu d'obéir à ce gouvernement établi.

« Toutes entraves & empêchemens, mis à l'exécution des lois; toutes ligués, tout concert, toutes associations, quelque spécieuses que soit le nom ou le caractère, dont ils puissent se revêtir, mais formés réellement dans le dessein de diriger, de contrôler, de contrecarrer, ou d'intimider les délibérations & l'action régulière des autorités constituées, sont destructifs de ce principe fonda-

mental, & tendent à une issue fatale: ils servent à organiser ce qu'on nomme faction, à lui donner une force artificielle & extraordinaire; à mettre à la place de la volonté déléguée de la nation la volonté d'un parti, souvent même la volonté d'une minorité, peu considérable en nombre, mais intrigante, & entreprenante, à la place de la communauté entière; enfin, à mesure que les différens partis triomphent alternativement l'un de l'autre, à rendre l'administration publique le miroir des projets mal conçus & incongrus d'une faction, plutôt que l'organe de plans solides & salutaires, digérés par des conseils communs, & modifiés par les intérêts réciproques. — Quel que soit le succès, avec lequel des associations, telles que nous venons de les décrire, remplissent de tems en tems des vues populaires, elles sont néanmoins de nature à devenir, par le laps du tems & le cours des affaires, de puissantes machines, au moyen desquelles des hommes artificieux, rusés, ambitieux, & sans principes, se trouveront toujours en état de renverser le pouvoir du peuple même, & d'usurper à leur propre avantage les rênes du gouvernement; détruisant ensuite ces mêmes machines, dont ils se sont servis, pour s'élever à leur injuste domination.

« Pour conserver votre présent gouvernement, & rendre durable l'heureuse situation où vous vous trouvez aujourd'hui, il est nécessaire non seulement, que vous réprimiez avec fermeté & constance toutes oppositions irrégulières à ses autorités établies & reconnues; mais aussi que vous résistiez avec soin à l'esprit d'innovation, qui voudroit en altérer les principes, quelque spécieux que soient les prétextes, dont il se sert. Une méthode, qu'il pourroit employer pour les ébranler, ce seroit d'effectuer dans les formes de la constitution des changemens, qui affoibliront l'énergie du système, sur lequel elle repose, & de sapper ainsi sourdement l'édifice, qu'il n'oseroit renverser directement. Dans tous les changemens, auxquels on pourroit vous inviter, rappelez-vous, que le tems & la coutume sont au moins aussi nécessaires pour juger du vrai caractère d'un gouvernement, que pour apprécier les autres institutions humaines; que l'expérience est la pierre de touche la plus sûre, par laquelle on puisse éprouver l'essai final, auquel tend la constitution établie dans un pays; que la facilité à y apporter du changement, sur le simple crédit de pures hypothèses d'opinions spéculatives, expose un Etat à des vicissitudes perpétuelles, attendu la variété infinie de ces hypothèses & de ces opinions; Rappelez-vous particulièrement, que pour l'administration efficace de vos intérêts communs, dans un pays aussi étendu que le nôtre, il est indispensable, qu'il y ait un gouvernement, pourvu d'autant de vigueur qu'il est compatible avec la parfaite assurance de la liberté.

« La liberté elle-même trouvera dans un pareil gouvernement, revêtu de pouvoirs convenablement distribués & répartis dans une juste proportion, sa plus sûre protection. En vérité, la liberté n'est gueres plus qu'un vain nom dans tout pays, où le gouvernement est trop foible pour tenir tête aux entreprises d'une faction; elle est un vain nom partout, où il n'a point assez de forces pour contenir chaque membre de la société civile dans les bornes, qui lui sont prescrites par les lois, & pour maintenir tous les citoyens dans la jouissance assurée & tranquille des droits, qui leur appartiennent pour leurs personnes & leurs possessions.

Je vous ai déjà fait sentir le danger des partis dans un Etat, spécialement par rapport à l'usage de les fonder sur des distinctions géographiques. Qu'il me soit permis à présent de vous faire considérer cet objet sous un point de vue plus étendu, & de vous avertir de la manière la plus solennelle contre les effets pestilentiels de l'esprit de parti en général. — Cet esprit, malheureusement, est inséparable de notre nature, parcequ'il a ses racines dans les passions les plus fortes du cœur humain: il existe sous différentes formes dans tous les gouvernemens, plus ou moins amorti, retenu ou réprimé: mais dans les gouvernemens fondés sur le système populaire, on le voit dans sa plus grande amertume; & en vérité, c'est leur ennemi le plus dangereux.

La domination, que les factions exercent tour-à-tour l'une sur l'autre, aiguïée par l'esprit de vengeance, si naturel aux querelles de parti, par cet esprit vindicatif, qui dans tous les différens siècles, dans tous les différens pays, a perpétué les excès les plus horribles & les plus cruels, cette domination alternative des factions est en elle-même le despotisme le plus effrayant; mais de plus elle conduit finalement à un despotisme plus formel encore & plus permanent. — Les désordres, les malheurs, & les maux, qui résultent de cette domination d'une faction sur l'autre, inspirent graduellement aux hommes un penchant, pour chercher leur sûreté & leur repos dans le pouvoir absolu d'un individu; & plutôt ou plus tard, le chef de quelque faction, qui l'emporte sur les autres, plus habile ou plus heureux que ses compétiteurs, tourne cette disposition des esprits à son profit, pour s'élever lui-même sur les ruines de la liberté de la patrie.

Sans étendre nos regards jusqu'à une extrémité de cette espèce (extrémité néanmoins, qui ne doit jamais être entièrement perdue de vue), les malheurs ordinaires & le mal continu, dont l'esprit de parti est la cause, suffisent pour engager tout peuple sage à mettre son intérêt & à regarder comme de son devoir de lui ôter tout encouragement & de le réprimer. L'esprit de parti sert à jamais à entraver par des scissions les conseils publics & à affoiblir l'administration de l'Etat: il jette la société civile dans l'agitation par des jalousies mal fondées & de fausses alarmes; il enflamme l'animosité d'une partie des citoyens contre l'autre: il arrive même des occasions, où il fait naître des tumultes séditieux & des insurrections: il ouvre la porte à l'influence étrangère & à la corruption. Cette dernière trouve même par-là un accès facile près du gouvernement lui-même, au moyen des passions qui accompagnent l'esprit de parti. C'est ainsi que la politique, la volonté même d'un pays sont soumises & assujetties à la politique & à la volonté d'une nation étrangère.

Il existe une opinion, que dans des pays libres des partis sont des échecs utiles, pour contenir dans les bornes l'administration du gouvernement, & qu'ils servent à vivifier & nourrir l'esprit de liberté: cette opinion, limitée d'une certaine manière, est probablement vraie; & dans des gouvernemens, qui appartiennent à la forme monarchique, le patriotisme peut jeter des regards d'indulgence, sinon de faveur, sur l'esprit de parti: mais dans des gouvernemens, que la forme populaire caractérise, dans des gouvernemens purement électifs, l'esprit de parti ne doit point trouver d'encouragement. D'après la pente naturelle de ces gouvernemens, il est certain, qu'il y aura toujours assez de cet esprit, et autant qu'il en faut pour tout objet salutaire: & comme il y a constamment du danger, qu'il ne soit porté à l'excès, il faut tâcher plutôt, par la force de l'opinion publique, de l'adoucir & de le tempérer. C'est un feu, qu'on ne sauroit éteindre, dès qu'il éclate en flammes: il exige une vigilance assidue & uniforme, pour prévenir cet éclat, crainte qu'il ne continue au lieu de s'échauffer.

Il est également important, que l'habitude de penser pour soi-même, qui est propre à un pays libre, inspire à ceux, auxquels l'administration en est confiée, la circonspection de se renfermer dans les sphères respectives, auxquelles ils sont bornés par la constitution, évitant dans l'exercice des pouvoirs d'un département d'empiéter sur l'autre. L'esprit d'empiètement tend à consolider les pouvoirs de tous les départemens dans un seul, & à fonder ainsi, quelle que soit la forme du gouvernement, un despotisme réel. Une juste idée de ce que c'est que l'amour du pouvoir & la pente naturelle à en abuser, qui prédomine dans le cœur humain; cette idée seule suffit pour nous convaincre de la vérité de cette assertion. L'expérience de tems anciens & modernes a prouvé avec évidence la nécessité de contrepois, qui arrêtent réciproquement la puissance politique, en la divisant & la distribuant dans différentes mains dépositaires, & en établissant chacune d'elles le gardien du bien public contre les usurpations des autres. Dans quelques cas, cette expérience a eu lieu en notre propre pays & sous nos propres yeux. Il est aussi nécessaire de conserver ces contrepois que de les établir. Si la distribution ou la modification des pouvoirs constitutionnels est mauvaise à quelques égards, suivant l'opinion du peuple, qu'on la corrige par une amélioration effectuée d'après les formes, que la constitution prescrit; mais qu'il n'y ait point de changement par usurpation; car, quoique dans quelque cas singulier, l'usurpation puisse être un instrument pour opérer le bien, c'est néanmoins l'arme usitée, par laquelle les gouvernemens sont détruits. L'exemple d'un tel moyen doit toujours surpasser de beaucoup en maux permanens, qu'il cause, tout avantage partiel ou passager, que l'emploi en peut offrir, pour un court espace de tems, dans quelque circonstance particulière.

De toutes les dispositions, de tous les usages, qui conduisent à la prospérité politique, la religion & la morale en sont l'indispensable appui. En vain l'homme, qui s'efforceroit de renverser ces grandes colonnes du bonheur humain, ces soutiens les plus fermes des devoirs de l'homme & du citoyen, en vain un tel homme, dis je, prétendrait-il aux honneurs du patriotisme. Celui qui n'est que simple politique doit respecter & chérir la religion & la morale, non moins que celui que guide la piété. — Un volume entier ne suffiroit point à tracer toutes les liaisons, qui les unissent avec la félicité particulière & publique. Qu'on demande simplement, où est la sûreté pour la propriété des biens, pour la réputation, pour la vie, si le sentiment d'une obligation religieuse abandonne les sermens, qui sont les moyens de rechercher & de trouver la vérité dans les cours de justice? & soyons prudents à ne pas trop nous laisser aller à la supposition, que la morale peut se soutenir sans religion. Que que influence, qu'on puisse accorder, dans la spéculation, à une éducation soignée sur des esprits d'un caractère particulier, la raison & l'expérience nous défendent l'une & l'autre d'attendre, que la moralité nationale puisse prévaloir dans un peuple exclusivement sans des principes de religion. C'est une vérité essentielle, que la vertu, c'est à dire, la moralité, est le ressort nécessaire d'un gouvernement populaire. La règle, il est vrai, s'étend avec plus ou moins de force à toute espèce de gouvernement libre. Quel est l'ami sincère de cette forme de gouvernement, qui puisse regarder avec indifférence toute tentative pour ébranler cet édifice dans ses fondemens? Contribuez donc, comme à un objet de la première importance, contribuez à l'avancement des établissemens, qui ont pour but de répandre généralement les connoissances & les lumières. A mesure que la forme d'un gouvernement donne plus de force aux effets de l'opinion publique, il est aussi plus essentiel, que cette opinion soit éclairée. (La suite ci-après).